



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
SOCIETE KI M'AIME ME SUIVE POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 17
SEPTEMBRE 2022**

**DÉCISION N° DM-22-318
EN DATE DU 22 AOUT 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la SAS Ki M'AIME ME SUIVE, représentée par Monsieur Pascal Guillaume dont le siège social est situé 92, rue de la Victoire – 75 009 Paris – pour l'organisation du spectacle « Alex Jaffrey – Le son d'Alex », le 17 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2022-2023.

D É C I D E

DE SIGNER avec la SAS Ki M'AIME ME SUIVE, représentée par Monsieur Pascal Guillaume dont le siège social est situé 92, rue de la Victoire – 75 009 Paris – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Alex Jaffrey – Le son d'Alex », le 17 septembre 2022, dont le prix de cession est fixé à 4 609,30 € (quatre mille six cent neuf euros et trente centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220822-lmc1H9998H1-AR Date de réception en Préfecture : 22/08/2022 Date de Publication : 22/08/2022 |
|---|